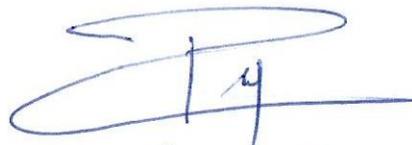


Dans les rapports des audits (d'audit externe et interne) du projet CEA-CFOREM au titre de l'exercice précédent et de mis parcours établi du 30 juin 2022, des recommandations avaient été formulées. Ce groupe de recommandations est répertorié dans le tableau ci-dessous pour servir de référence pour le suivi de mise en œuvre effective.

N°	RECOMMANDATIONS	SOURCE DE LA RECOMMANDATION	ETAT DE MISE EN OEUVRE			ECHEANCE DE MISE EN OEUVRE	RESPONSABLE DE LA MISE EN OEUVRE	OBSERVATIONS	PERSPECTIVES
			Réalisées	Non-réalisées	En cours de réalisation				
1	Exiger systématiquement dans les marchés de travaux, équipements, fournitures et services courants la constitution de la garantie de bonne exécution	Audit externe 2022	X				DAF	Confère l'ensemble des contrats passés après l'audit externe	
2	Renforcer le système d'archivage des pièces et documents de marchés publics en constituant un dossier complet des pièces justificatives.	Audit externe 2022			X		PRM	Le processus de numérisation des documents des marchés est engagé au niveau de la PRM	Renforcer les capacités des acteurs de la passation et d'exécution en archivage numérique
3	Assurer le respect des délais de passation des marchés publics.	Audit externe 2022	X				PRM	Les délais de passation des marchés sont respectés conformément aux dispositions réglementaires en vigueur	
4	Renforcer le suivi de l'exécution des marchés	Audit externe 2022	X					Les réunions des chantiers sont tenues et les prestataires des	

N°	RECOMMANDATIONS	SOURCE DE LA RECOMMANDATION	ETAT DE MISE EN OEUVRE			ECHEANCE DE MISE EN OEUVRE	RESPONSABLE DE LA MISE EN OEUVRE	OBSERVATIONS	PERSPECTIVES
			Réalisées	Non-réalisées	En cours de réalisation				
								différents marchés sont fréquemment interpellés	
5	Reverser les recettes issues de la vente des dossiers d'appel à concurrence dans le compte de la contrepartie nationale du projet CEA-CFOREM.	Audit interne 2022		X			AC	<p>Les recettes liées à la vente des dossiers d'appel à concurrence contribuent à la prise en charge des dépenses liées ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Conformément au disposition réglementaire 20% des recettes sont à reversé à la DGCMEF -les frais de publication -prise en charge des commissions d'attribution et de réception des marchés -prise en charge de commission technique -frais de reproduction des dossiers d'appel à concurrence 	A partir de 2023 des quittanciers seront affectés à la vente des dossiers de CFOREM et les recettes seront reversées dans le compte de la contrepartie après déduction des 20% destinés à la DGCMEF. Les autres charges seront payées par la contrepartie

N°	RECOMMANDATIONS	SOURCE DE LA RECOMMANDATION	ETAT DE MISE EN OEUVRE			ECHEANCE DE MISE EN OEUVRE	RESPONSABLE DE LA MISE EN OEUVRE	OBSERVATIONS	PERSPECTIVES
			Réalisées	Non-réalisées	En cours de réalisation				
6	Dédier des comptes à chaque CEA et certifier les états par projet.	Audit interne 2022	X				AC	CEA-CFOREM dispose d'un compte dédié a sa contrepartie nationale	Un état certifié sera établi a chaque fin d'exercice
7	Améliorer la communication entre les acteurs de la chaine de passation des marchés pour un traitement diligent des dossiers.	Audit interne 2022	X				Coordonnateur	Des échanges permanent ont lieu entre les acteurs concernés et le taux d'exécution des marchés s'est amélioré	Maintenir la dynamique de interaction entre les acteurs
8	Améliorer le mécanisme de suivi de l'exécution et paiement des marchés.	Audit interne 2022	X				DAF, AC, PRM, DCMEF et le Coordonnateur CEA-CFOREM		
9	Renforcer les capacités des acteurs de la gestion du projet.	Audit interne 2022	X					Formation des acteurs sur différentes thématiques (passation de marché, gestion financière, suivi-évaluation etc	


Oumar SANOES


KOITA Khoro Wancebas

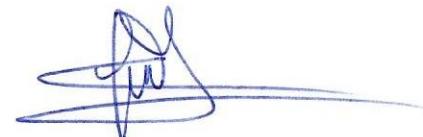

Kalilou Dembélé


Serge DIASBOUSA


Pr Rasmare' SENE


KONAIE Malik


Benjamin PODA


Kabore' Mahamadou